

HASHMI, Sohail H. (dir.). *State Sovereignty. Change and Persistence in International Relations*. University Park, The Pennsylvania State University Press, 1997, 224 p.

Jean-François Thibault

Volume 29, Number 4, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703964ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703964ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thibault, J.-F. (1998). Review of [HASHMI, Sohail H. (dir.). *State Sovereignty. Change and Persistence in International Relations*. University Park, The Pennsylvania State University Press, 1997, 224 p.] *Études internationales*, 29(4), 984–986. <https://doi.org/10.7202/703964ar>

2. COMPTES RENDUS

THÉORIES, IDÉOLOGIES ET PROBLÈMES INTERNATIONAUX

State Sovereignty. Change and Persistence in International Relations.

HASHMI, Sohail H. (dir.). *University Park, The Pennsylvania State University Press, 1997, 224 p.*

Toujours centrale mais à certains égards plus ambiguë qu'elle ne l'aura jamais été dans son histoire, l'idée de souveraineté retient depuis quelques années l'attention des chercheurs qui l'abordent dorénavant à partir d'une multiplicité de points de vue. Fruit d'une série de rencontres, cette collection d'essais publiés sous la direction de Sohail H. Hashmi entend contribuer à ce regain d'intérêt envers un concept qui, comme le remarque Stanley Hoffmann dans sa préface, apparaît analytiquement toujours aussi central alors même que sa valeur opérationnelle tend pour sa part à s'éroder un peu plus chaque jour. De là découle, selon Hashmi, une interrogation générale portant sur la nature des bouleversements qui touchent depuis quelques décennies la scène internationale ainsi que sur le lieu où se produisent ces bouleversements. En effet, ces bouleversements surviennent-ils dans l'idée que nous nous faisons de la manière dont les relations internationales s'articulent ou proviennent-ils plutôt des institutions qui régulent et structurent le comportement des acteurs ? Si l'intérêt des collaborateurs de Hashmi porte de façon générale sur la dimension idéelle de la souveraineté, une attention par-

ticulière est aussi accordée au rapport que cette dimension idéelle de la souveraineté entretient avec ses dimensions plus matérielles.

Pour Daniel Philpott dont le texte « Ideas and the Evolution of Sovereignty » ouvre la discussion, la souveraineté est l'autorité suprême et légitime au sein d'un territoire donné (p. 19). Bien plus qu'un simple attribut matériel, la souveraineté renvoie ici à une idée qui est, selon Philpott, véritablement au cœur de cette société régulée et structurée que forment les États. Les normes sociopolitiques, que permet d'articuler l'idée de souveraineté, constituent ainsi un indice crucial – plus satisfaisant que les indices matériels si chers aux réalistes – permettant de comprendre l'évolution historique des relations internationales. Philpott documente cette hypothèse à partir de l'analyse de trois périodes où cette idée aurait subi des modifications importantes entraînant une transformation des normes sociopolitiques et donc une transformation dans la constitution même des relations internationales. Dans chacun de ces cas en effet – le passage au modèle westphalien (1648), l'impact du libéralisme au 19^e siècle (1815) et la création des Nations Unies (1945) – c'est l'évolution de la notion de légitimité qui serait selon lui à l'origine du changement. Dans son texte, « Pan-Islamism, State Sovereignty, and International Organization », Sohail H. Hashmi tente cette fois de mesurer l'impact que cette idée occidentale a eu sur le monde musulman et notamment sur l'émergence, durant la période de décolonisation, d'une cinquantaine d'États musulmans. Selon Hashmi, en dépit de son acceptation de principe – laquelle leur donnera

justement une identité internationale – l'idée de souveraineté entre néanmoins en contradiction flagrante avec le discours panislamique sur les relations internationales et tout particulièrement peut-être avec son contenu éthique qui donne la priorité à la communauté (*umma*). Dans la mesure où cette communauté est par définition supranationale, la contradiction apparaît clairement dans le contexte des organisations internationales telle l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui se heurte de plein fouet à la persistance de l'idée de souveraineté territoriale et qui conduit donc, non sans une certaine ironie que note bien Hashmi (p. 80), à la nécessité de faire passer le panislamisme par l'État.

Beatrice Heuser met en lumière un problème similaire dans son texte, « Sovereignty, Self-Determination, and Security: New World Orders in the Twentieth Century ». Celle-ci souligne l'absence de congruence – notamment dans le cadre des organisations internationales à vocation universelle telles la Société des nations et l'Organisation des Nations Unies – entre la structure que supposent le principe de souveraineté et la préservation de la paix et de la sécurité internationale. Pour Heuser, le problème mis en évidence par les échecs répétés qui ont confronté ces organisations, est directement lié à la résistance qu'opposent les États à accepter le transfert partiel de leur souveraineté au profit de ces instances internationales ; transfert qui seul permettrait à ces organisations de bénéficier de moyens leur permettant d'obliger les États à respecter leurs engagements. La tension identifiée par Heuser est particulièrement évidente dans le cas des droits de l'homme qui font l'objet de l'étude de Gregory H.

Fox, « New Approaches to International Human Rights: The Sovereign State Revisited ». Pour Fox, l'affirmation de ces droits de l'homme – tout particulièrement dans le cadre des interventions humanitaires – a paradoxalement contribué à accentuer un peu plus la souveraineté des États en leur permettant (notamment à travers un processus de démocratisation) de renforcer leur base politique. Le résultat est donc bien souvent de consolider le pouvoir des États – principal garant du respect des droits de l'homme – sur la scène intérieure.

Dans son texte, « Clash of Principles: Self-Determination, State Sovereignty, and Ethnic Conflict », Kamal S. Shehadi met en évidence une autre tension découlant de l'idée de souveraineté et surgissant cette fois du principe d'auto-détermination auquel l'idée de souveraineté est étroitement liée depuis le milieu du siècle. Comme en témoigne l'actualité des relations internationales depuis la fin de la guerre froide, cette tension principielle a conduit à plusieurs conflits qui sont en apparence insolubles, car ils mettent en cause l'idée même de souveraineté telle qu'elle est comprise dans le domaine des relations internationales. Approfondissant l'analyse de cette tension entre souveraineté et auto-détermination, James Gow s'attarde, dans son texte, « Shared Sovereignty, Enhanced Security: Lessons from the Yugoslav War », au cas particulier de l'ex-Yougoslavie. Pour l'un comme pour l'autre auteur, la cause principale de ces conflits réside au cœur de la logique de la souveraineté telle qu'elle est généralement invoquée : c'est-à-dire de façon absolue et unitaire, ce qui tend dans les faits à exacerber plusieurs conflits.

Ainsi dans le cas du conflit en ex-Yougoslavie – comme le suggère Shehadi, la même analyse vaut sans doute pour d'autres conflits – une résolution pacifique et sécuritaire ne pourra sans doute survenir que dans le contexte d'une représentation plus flexible et partagée de la souveraineté permettant de réconcilier autant que faire se peut, souveraineté et autodétermination sans pour autant entraîner l'éclatement de l'État. Enfin, s'attardant à un cas type d'érosion de la souveraineté, Miranda A. Schreurs explore dans son texte, « Conservation, Development, and State Sovereignty: Japan and the Tropical Forests of Southeast Asia », les difficultés qui entourent toujours la conclusion d'accords internationaux portant sur les questions environnementales et tout particulièrement concernant les biens communs. Ainsi, bien que les questions environnementales soient peut-être les moins susceptibles d'être résolues à un niveau strictement national, l'importance de la souveraineté des États – notamment dans le cas de plusieurs pays qui comptent justement sur la présence d'un État fort pour encourager le développement économique – joue ici aussi un rôle crucial qui tend à limiter considérablement les possibilités d'accords.

Bien que chacune des contributions rassemblées ici soient de grande qualité et qu'elles puissent certainement être lues avec profit par ceux qui s'intéressent à la problématique de la souveraineté dans le contexte des transformations contemporaines qui agitent la scène internationale, le mélange qu'elles constituent ne lève cependant pas et la cohésion de

l'ouvrage lui-même en souffre incontestablement. Ainsi, si plusieurs thématiques ressortent effectivement des analyses – notamment le contenu idéal de la souveraineté ainsi que la place centrale qu'occupe toujours l'État en dépit de son apparente érosion –, elles ne sont que partiellement et trop rapidement explorées dans l'introduction de l'ouvrage et aucune conclusion ne vient les approfondir par la suite. Par conséquent, l'interrogation implicite de l'ouvrage – du moins celle que suggère le sous-titre du livre, « Change and Persistence in International Relations » – est simplement posée comme une évidence ne demandant pas que l'on s'y attarde. De ce fait, et comme cela est malheureusement trop souvent le cas des ouvrages collectifs, les parties valent ici mieux que la somme.

Jean-François THIBAUT

*Département de science politique
Université d'Ottawa, Canada*

The New Interventionism 1991-1994.

MAYALL, James (dir.). *New York,
Cambridge University Press,
1996, 248 p.*

Le Nouvel Ordre Mondial, si fréquemment invoqué, a-t-il signifié la porte ouverte pour que les Nations Unies développent de nouvelles formes d'interventionnisme dans les pays considérés problématiques pour la stabilité du système international de l'après-guerre froide? Voici le livre *The New Interventionism 1991-1994* pour démontrer que ce nouveau rôle n'est pas une tâche si facile. Dans ses 238 pages, qui incluent de nombreuses annexes avec des informations très utiles, le livre édité par James Mayall